

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS MEMBRE OBLIGATOIRE B...

A. Désignation de l'assujetti

a) numéro d'entreprise :

déjà identifié à des fins T.V.A. ?

- Oui
 Non

b) dénomination sociale :

1. **What is the primary purpose of the study?**

B. Données d'identification à mentionner si un numéro d'entreprise n'a pas encore été octroyé :

forme juridique :

dénomination sociale :

a) siège social ou statutaire :

rue : n° : boîte :
commune : code postal :

b) adresse du siège administratif principal si elle diffère de l'adresse sous a)

rue : n° : boîte :
commune : code postal :
tél. : fax :
E-mail :

C. Activité y compris les opérations internes

a) activité principale :

exclusivement

opérations externes

opérations internes

principalement

opérations externes

opérations internes

b) activités secondaires :

exclusivement

opérations externes

opérations internes

principalement

opérations externes

opérations internes

D. L'assujetti est (indiquez une croix dans la case adéquate) :

- a) une entreprise belge sans établissement stable à l'étranger
- b) une entreprise belge avec un ou plusieurs établissements stables à l'étranger.
Prière de mentionner ces établissements ci-dessous.

dénomination et adresse	activités	n° de T.V.A. étranger

- c) un établissement stable d'un assujetti étranger. Prière de mentionner les données de cet assujetti étranger ci-dessous.

Dénomination et adresse :

Activités :

N° de T.V.A. étranger :

**E. Application de la présomption visée à l'article 1er, § 2, de l'arrêté royal n°55
relatif au régime des assujettis formant une unité T.V.A. :**

membre qui a une participation directe > 50 pct. dans l'assujetti
<i>nom + forme juridique :</i>
<i>pourcentage :</i>
<i>voir annexe n°</i>

F. En cas de demande d'exclusion de l'assujetti de l'unité T.V.A., prière de démontrer ci-après l'absence de lien organisationnel, économique OU en raison d'autres circonstances :

description des raisons pour lesquelles il n'y a pas de lien organisationnel, économique OU en raison d'autres circonstances
<i>organisationnel::</i>
<i>voir annexe n°</i>
économique :
<i>voir annexe n°</i>
<i>autres circonstances : :</i>
<i>voir annexe n°</i>

Prière d'indiquer ci-après les circonstances exactes de la demande d'exclusion :

- a) demande d'exclusion de l'assujetti de l'unité T.V.A. alors que l'assujetti ne fait pas partie d'une autre unité T.V.A. et qu'aucune demande en ce sens n'a été introduite
- b) demande d'exclusion de l'assujetti de l'unité T.V.A. alors que l'assujetti fait partie d'une autre unité T.V.A. ou qu'une demande en ce sens a été introduite. Prière de compléter ci-dessous les données demandées relatives à cette dernière unité :
- dénomination de l'unité :
 - numéro de T.V.A. de l'unité:

G. En cas de demande d'exclusion de l'assujetti, prière, le cas échéant, de mentionner ci-dessous les assujettis établis en Belgique dans lesquels cet assujetti détient lui-même une participation directe de plus de 50 pct.

entreprise dans laquelle l'assujetti détient une participation directe > 50 pct.
--

nom + forme juridique :

pourcentage :

voir annexe n°

<i>nom + forme juridique :</i>

pourcentage :

voir annexe n°

<i>nom + forme juridique :</i>

pourcentage :

voir annexe n°